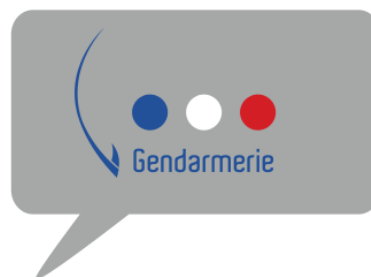


BRIGADE numérique



La gendarmerie nationale fait évoluer ses modes d'action et s'adapte aujourd'hui à l'ère numérique.

L'institution connaît une transformation numérique conséquente, illustrée notamment par la mise en place d'équipements connectés pour les militaires des unités opérationnelles (NEOGEND) et la création d'une brigade numérique à RENNES.

Depuis le 27 février 2018, cette brigade numérique complète l'offre d'accueil du public en proposant un contact 24h/24 via internet et les réseaux sociaux (*facebook, twitter*). Ce dispositif, simple et adapté à un mode de vie moderne, garantit un échange en temps réel avec un gendarme toujours disponible pour répondre à de simples interrogations, recevoir un témoignage, orienter vers un service compétent ou réaliser un signalement sur la main courante gendarmerie.

Activement engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et le harcèlement sous toutes ses formes, la gendarmerie s'est dotée, avec la création de la brigade numérique, d'un outil d'information, d'un relais avec les associations et services de l'État traitant de ces domaines et d'un véritable espace d'écoute et de conseils pour les victimes. Le personnel de cette unité, formé à cette problématique, sera en mesure de faciliter la prise en charge des victimes par les organismes et services dédiés.

Les élus et agents des collectivités territoriales sont souvent confrontés, dans l'exercice leurs fonctions, à des questions relatives à la sécurité publique ou à certaines réglementations. En l'absence d'éléments de réponse, ils ont désormais la possibilité d'inviter les citoyens, chefs d'entreprises ou responsables d'associations à contacter, depuis chez eux ou leur lieu de travail, la brigade numérique.

L'infographie jointe constitue une synthèse du service proposé par la brigade numérique